

Séance publique du 22 janvier 2001

Délibération n° 2001-6140

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Acquisition d'une parcelle située 297, avenue Victor Hugo et appartenant à la Société immobilière Centre Nord**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon procède à l'acquisition d'une bande de terrain nu de 161 mètres carrés dépendant d'un immeuble situé 297, avenue Victor Hugo à Rillieux la Pape et appartenant à la Société immobilière Centre Nord.

Ce terrain est destiné à l'aménagement du carrefour formé par les avenues Victor Hugo et de l'Ain.

Aux termes du compromis qui a été établi, le bien en cause serait cédé au prix de 5 740 F, admis par les services fiscaux pour 41 mètres carrés, le surplus de 120 mètres carrés étant cédé gracieusement, étant entendu que la Communauté urbaine ferait procéder à ses frais à l'exécution des différents travaux de rétablissement de clôture et de haie, consécutifs au recoupement de la propriété.

Le montant des travaux qui seront ainsi réalisés est estimé à 60 000 F et les frais d'actes notariés afférents à cette acquisition à environ 5 000 F ;

Vu ledit compromis ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense en résultant sera financée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0025 en ce qui concerne l'acquisition et exercice 2001 - compte 231 510 - fonction 822 - opération 0025 en ce qui concerne les travaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,